



## Demande d'autorisation parentale : Droit à l'image (photos et vidéos d'enfants)

Dans le cadre des activités menées à l'école et à l'accueil de loisirs, des photos et des vidéos pourront être réalisées de votre enfant.

Afin de pouvoir les utiliser comme illustration sur les différents supports municipaux (magazine, site internet, réseaux sociaux...), nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous.

### L'enfant

Nom..... Prénom.....  
 Né le..... A.....  
 Adresse.....

### Autorisation

Je, soussigné, M./Mme (nom/prénom du parent) .....  
 représentant légal de l'élève (nom et prénom de l'enfant).....  
 autorisons que :

- Notre enfant soit photographié ou filmé lors des activités proposées par le Groupe scolaire et l'accueil de loisirs de la Fontette : oui  non
- La mairie de Saint-Paul-de-Vence à diffuser les photos et/ou vidéos sur les supports municipaux de communication : oui  non

Cette autorisation est valable pour une durée d'un an.

En application de la loi « informatique et libertés » et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ou images ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement l'enfant et de sa famille.

A..... Le.....

Signature des parents :